Document généré le 25 avr. 2024 05:40

Nouvelles pratiques sociales

Organisation communautaire et travail social : la contribution de l'Action catholique ouvrière
Entrevue avec Roger Poirier

Louis Favreau

Volume 10, numéro 2, automne 1997

L'organisation du travail dans le réseau de la santé et des services sociaux

URI : https://id.erudit.org/iderudit/301400ar
DOI : https://doi.org/10.7202/301400ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (imprimé)
1703-9312 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Favreau, L. (1997). Organisation communautaire et travail social : la contribution de l'Action catholique ouvrière : entrevue avec Roger Poirier. *Nouvelles pratiques sociales*, *10*(2), 11–22. https://doi.org/10.7202/301400ar

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université du Québec, 1997

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Organisation communautaire et travail social : la contribution de l'Action catholique ouvrière[1]

Louis FAVREAU
Département de travail social
Université du Québec à Hull

Roger Poirier est un Oblat. Il a d'abord été travailleur de rue à Montréal (avant la lettre, dirions-nous, puisque c'est en 1956-1957), puis aumônier national de la JOC jusqu'en 1968. Il retourne dans son milieu d'origine, le monde des quartiers ouvriers de l'Île-de-Hull où il devient, fortement encouragé par l'évêque du diocèse, animateur social. Il travaille ardemment à mettre sur pied, avec toute une équipe, ce qui deviendra l'Assemblée générale de l'Île-de-Hull, qui est une sorte de regroupement des comités de citoyens pour cette ville de l'Outaouais. Il y demeurera jusqu'en 1986, année où il quitte la région pour devenir, à Montréal, directeur du Centre Saint-Pierre qu'il coordonne jusqu'en 1991, année où il prend une

1. Cette entrevue a été réalisée dans le cadre de la recherche intitulée : « 30 ans de développement des pratiques en travail social au Québec (1960-1990) ». Cette recherche a été soutenue financièrement par le Conseil de la recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), par le Fonds de développement académique du Réseau (FODAR) de l'Université du Québec et par quelques-unes de ses constituantes. Cette entrevue a été dirigée par l'UQAH.

semi-retraite. Roger Poirier est décédé en janvier 1998. Il laisse derrière lui le souvenir d'un intervenant social de premier plan, comme on le verra dans cette entrevue qui met bien en relief un des points négligés de notre histoire sociale, celui de l'Action catholique ouvrière. La parution dans NPS de cette entrevue est notre manière de lui rendre hommage.

Roger Poirier était bien de son temps : un intervenant qui savait accompagner le changement et parfois le précéder avec imagination et ténacité. L'Action catholique ouvrière (JOC et MTC) a été, à la fin des années 1950 et pendant la décennie 1960, un des plus importants réseaux à contribuer à l'émergence d'une nouvelle forme de travail social, l'organisation communautaire qu'on appelait à l'époque l'« animation sociale » (Doucet et Favreau, 1997 : 35-56).

Avec Roger Poirier, nous plongeons dans le monde ouvrier (celui des jeunes particulièrement) dont il convient de décrire brièvement en quoi il consistait à cette époque.

En premier lieu, les quartiers ouvriers de Montréal, de Québec ou de Hull des années 1950 et 1960 constituent souvent des communautés sociales au sens fort de ce terme : ils sont construits autour d'une culture populaire, d'une certaine conscience de classe et de certaines formes de participation sociale. C'est cet environnement qui permettra à un certain nombre de jeunes de canaliser leur révolte dans le militantisme social et syndical, notamment avec la JOC. Qui a vécu les années 1960 dans ces vieux quartiers ouvriers du Québec aura reconnu des quartiers où les ouvriers et ouvrières des grandes entreprises du textile, du papier, de la métallurgie et de la construction avaient souvent inspiré l'action collective et le mode de vie.

Ensuite, avec le déclin industriel et l'éclatement professionnel du monde ouvrier, ces quartiers s'orientent vers d'autres formes d'intervention sociale, notamment en laissant moins de place à des intervenants sociaux issus du milieu (animateurs de loisirs, de groupes d'entraide paroissiaux, etc.) remplacés graduellement par des intervenants professionnels (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et organisateurs communautaires). Dans les années 1950 à 1960, ces communautés cherchaient à régler par elles-mêmes leurs problèmes, parfois avec l'aide de la municipalité, plus souvent qu'autrement avec l'aide des paroisses et des communautés religieuses. Avec le temps, les institutions, les programmes et les services professionnels de l'État, à la demande même de ces communautés, sont venus compléter ou remplacer les organismes du milieu. C'est de cette évolution, qui couvre la fin des années 1950 et le début des années 1970, que rend bien compte Roger Poirier en témoignant à la fois de l'implication bienfaitrice de l'Église québécoise dans le monde ouvrier et de la remise en cause du travail social traditionnel de cette période.

NPS – *Dans un premier temps, pouvez-vous tracer les principaux jalons de votre itinéraire d'intervenant social ?*

Après mes études théologiques, je ne suis pas devenu tout de suite un intervenant social. Pour une courte durée, soit près de deux ans, j'ai été un travailleur de rue dans la paroisse Saint-Pierre-Apôtre de Montréal. C'était en 1956-1957. Puis, j'ai été rattaché au Secrétariat national de la JOC comme aumônier, c'est-à-dire conseiller ou accompagnateur spirituel, comme on dit aujourd'hui.

Cette période, qui va de 1957 à 1968, a été une période importante de l'Action catholique (AC) au Québec. À ce moment, l'AC rejoignait tous les secteurs de la société : la jeunesse étudiante, rurale et ouvrière ; les mêmes mouvements pour le monde adulte, soit le Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC) et aussi le mouvement adulte en milieu rural et le mouvement des intellectuels ; il y avait aussi la Jeunesse indépendante catholique. J'arrive donc à l'Action catholique peu de temps après avoir été ordonné prêtre. J'arrive dans un cadre socioreligieux dans lequel l'Action catholique est l'aile progressiste de l'Église, pas de « gauche » encore (parce que ce mot est apparu plus tard), c'est-à-dire ouverte à diverses influences dont celle de l'« animation sociale », notamment à partir du Service d'animation du Conseil des œuvres (sous la direction de Michel Blondin), d'une part, et, d'autre part, intéressée par les remises en question à l'intérieur des Écoles de formation des travailleurs sociaux. Deux courants ont alors commencé à coexister : le « *casework* » et le courant plus « communautaire ».

NPS – *En quoi consistait ce travail de rue que vous faisiez dans le quartier Centre-Sud de Montréal ?*

Pendant cette période, la classe ouvrière prédominait dans le quartier. On n'avait pas encore procédé à l'expropriation d'une partie du quartier pour faire place nette à Radio-Canada. Je me suis impliqué dans le milieu surtout auprès de la jeunesse. Ma pratique de cette période en a été une d'éducation, de formation, de rassemblement. C'était la période des « vestes de cuir », ce qui faisait peur à tout le monde à Montréal. Un peu comme les « groupes punk » font peur à tout le monde aujourd'hui. Il y en avait beaucoup. C'était une jeunesse qui s'affirmait. C'était aussi une période où il y avait beaucoup de chômage. Je me suis alors mis dans la rue. Je me promenais (en soutane malheureusement !) ; je parlais à tous les gars et à toutes les filles que je rencontrais, puis je jouais le jeu d'un travailleur de rue qui pose des questions. J'ai développé, à ce moment-là, une technique de mémoire des noms. Si bien qu'en quelques mois, je pouvais nommer 250 noms de gars et de filles que je connaissais. Cela m'a créé un milieu. Je pouvais les reconnaître sur la rue et chacun m'arrivait avec des projets. Bien entendu, les jeunes voulaient

avoir des loisirs. Ils voulaient faire des activités pour s'occuper, parce qu'ils n'avaient rien à faire. Quelqu'un voulait jouer à la balle, un autre voulait faire du théâtre. Je disais oui, à condition que les proposeurs s'impliquent et que je puisse vérifier ensuite avec eux la faisabilité du projet.

NPS – *Est-ce que la JOC était assez active à ce moment-là ?*

Elle était dans sa période la plus basse, après avoir connu des sommets dans les années 1930 et 1940. Avec les années 1950, elle est tombée presque à zéro. Une recherche-action a alors été faite pour voir comment repartir le mouvement. J'ai été lié à cette recherche par intérêt personnel notamment parce que dans l'Outaouais, où je suis né, j'avais connu la JOC et que j'avais trouvé ce mouvement intéressant. Durant ma formation comme séminariste, j'ai aussi été très marqué par l'action des prêtres-ouvriers français et par mes origines familiales : je viens d'un milieu ouvrier, mon père a travaillé sur les bateaux, puis dans les usines de papier. Nous avons vécu dans un quartier ouvrier de Hull. L'usine E.B. Eddy, je connais ! J'avais ainsi un minimum de « *background* » et un intérêt pour le monde ouvrier depuis toujours. Et si je me suis engagé à 25 ans en communauté, c'était pour demeurer engagé dans ce milieu.

NPS – *Votre communauté, c'est celle des Oblats. Mais l'expérience des prêtres-ouvriers est française. Elle a peu d'influence ici. Comment cette expérience est-elle arrivée jusqu'à vous ?*

Les Oblats ont toujours été proches des milieux ouvriers et populaires, mais ne se sont pas impliqués à cette époque comme prêtres-ouvriers. Pendant mes études en théologie (ce sont les seules études que j'ai faites), j'avais un intérêt personnel et je lisais tout ce qui se publiait à ce sujet. J'avais une certaine analyse de l'Église et de la société. Je voyais ce qui se passait et je me disais qu'il fallait faire quelque chose de cet ordre, ici, pour le monde ouvrier. Alors, c'est dans ce sens que j'ai demandé à ma communauté d'aller en milieu ouvrier. On m'a alors envoyé à la paroisse Saint-Pierre qui était une paroisse très ouvrière. Les adolescents que j'ai connus étaient tous reliés au monde ouvrier. Les pères de ces jeunes travaillaient chez Molson, sur les quais comme débardeurs, à la Dominion Rubber, etc.

NPS – *Pouvez-vous nous décrire davantage votre manière d'intervenir ?*

J'avais été marqué par la méthode de la JOC que j'avais connue à Hull. Je connaissais le mouvement ainsi que les prêtres-ouvriers issus de l'Action catholique. Je connaissais donc la méthode du VOIR - JUGER - AGIR. Quand je suis arrivé à la paroisse Saint-Pierre, je me suis mis à faire enquête. J'étais tout à fait dans la ligne de la JOC, dans le sens de faire enquête comme Cardijn, le fondateur de l'Action catholique, qui disait : « Tu ne sais pas quelque

chose, ferme ta gueule ! Parle pas du chômage, si tu ne connais pas de chômeurs. Parle pas des travailleurs, si tu ne connais pas de travailleurs. Et parle pas de ton milieu si tu ne le connais pas. »

J'essayais de former des leaders qui prenaient des responsabilités et s'ouvraient tranquillement à la réalité de l'action collective. En même temps, j'allais prendre de l'information et me faire superviser comme travailleur de rue par les militants du Secrétariat national de la JOC qui, à cette période, avaient lancé une action de renouvellement de la JOC en envoyant un de leurs dirigeants à Ville Jacques-Cartier (une partie du Longueuil d'aujourd'hui). Il avait quitté Montréal pour aller vivre dans Ville Jacques-Cartier. Là-bas, il faisait comme moi, il faisait enquête et tentait de regrouper des gars et des filles. C'est ainsi que la JOC a pu repartir.

J'avais aussi un contact régulier avec une religieuse, travailleuse sociale de métier qui vivait dans le quartier. J'allais toujours lui demander des informations. C'était une femme remarquable, capable d'analyser ce qu'elle faisait. Elle travaillait dans une Agence sociale paroissiale, payée par la paroisse. D'un côté, j'étais avec la JOC qui disait qu'il ne fallait pas faire du *case work*, mais plutôt du « communautaire ». De l'autre, j'étais influencé par une Agence de service social qui faisait surtout du *case work*. J'allais chercher, tout comme à la JOC nationale, de la supervision, du ressourcement. Bref, mon intervention consistait à faire de l'action d'ordre occupationnel pour les jeunes et à partir de cela, de leur faire faire un minimum de réflexion et d'analyse sociale de ce qu'ils vivaient.

NPS – *En quoi consistait l'action d'« ordre occupationnel » ?*

Des loisirs ou tout autre centre d'intérêt. Plus souvent qu'autrement du loisir, mais au sens très large. Pas uniquement du sport, des activités socioculturelles aussi, et même du culturel (des pièces de théâtre, par exemple). C'est que la majorité de ces jeunes ne travaillaient pas.

NPS – *Y avait-il d'autres expériences similaires à la vôtre et à celle de Ville Jacques-Cartier au même moment ?*

Non ! La JOC était alors très refermée sur elle-même. C'est avec mon expérience dans Centre-Sud et celle de Ville Jacques-Cartier que la JOC montréalaise a entrepris son renouvellement : retourner à la méthode fondamentale de la JOC qui avait été oubliée. C'est ainsi que la JOC est finalement redevenue très forte à partir de 1959 jusqu'à 1967-1968.

NPS – *Quand vous parlez de deux pôles, le « case work » et la démarche du « communautaire » prônée par la JOC, pouviez-vous établir des passerelles entre les deux étant donné votre statut et votre situation particulière dans le milieu (prêtre inscrit dans plusieurs réseaux) ? Et en ce qui concerne les*

jeunes de la JOC, pouvaient-ils faire bon ménage avec des travailleurs sociaux du quartier?

Le travail social se faisait alors avec les adultes. Il n'y avait pas un rejet des jeunes, mais l'Agence s'occupait des adultes, des familles. En réalité, à cette époque, il n'y avait pas de travailleurs sociaux pour ce quartier. Certaines paroisses s'étaient donné leurs propres travailleurs sociaux, leurs propres services. Les religieuses faisaient alors leur travail auprès des familles et des adultes. C'était comme deux mondes différents, deux solitudes. Il n'y avait pas d'articulation et pas de réflexion qui se faisait à ce niveau. Je percevais un peu tout cela, mais d'une façon plutôt intuitive. Dans les années 1965-1966, en touchant au travail social communautaire et à l'« animation sociale », on découvrait une autre conception du travail social. L'Université de Sherbrooke, en particulier, avait commencé à développer une nouvelle façon de penser chez les travailleurs sociaux.

NPS – *Plus tard, au Secrétariat national de la JOC, qu'alliez-vous entreprendre?*

Je parcourais les régions du Québec et j'allais dans les communautés francophones des autres provinces (en Ontario, au Manitoba et au Nouveau-Brunswick). Mais 95 % de mon temps était consacré à l'animation des régions du Québec : visiter des groupes et les superviser, les encourager, faire des sessions de formation, leur faire faire des enquêtes sur leur milieu. Ce sont des enquêtes nationales, c'est-à-dire québécoises. On enquêtait sur un thème : le travail, le chômage. On ne voulait pas faire de l'action pour faire de l'action ; on voulait plutôt faire de l'action formatrice donnant un minimum d'analyse sociale sur ce qui se passait pour le monde ouvrier dans notre société.

L'option de la JOC pour le monde ouvrier n'a pas toujours été claire. Mais elle a toujours suivi, en définitive, le mouvement ouvrier du Québec de chaque période. La JOC suivait les penseurs du mouvement ouvrier, car elle n'avait pas les moyens d'avoir ses propres penseurs. Ce sont les centrales syndicales qui les avaient. La JOC les suivait dans la pensée, mais avait une autre pratique. La JOC savait faire enquête en mettant tous ses militants à contribution. Ils enquêtaient dans leur milieu et nous revenaient avec les résultats. Parfois, jusqu'à 2 000 questionnaires nous étaient retournés. C'était très riche, mais une « maudite job » pour nous. On travaillait « à la mitaine » comme des fous à compiler, à faire des pourcentages, etc. La JOC au national faisait un rapport global qu'elle présentait en conférence de presse, conférence à laquelle les centrales syndicales étaient invitées. Parfois, on leur demandait de défrayer le coût d'un stage pour envoyer un de nos militants en Amérique latine. C'est en 1960 qu'on a fait notre premier stage international.

NPS – *Pendant la période où vous étiez aumônier national de la JOC, quelle perception avait-on du travail social professionnel ?*

Sous toute réserve, je pense qu'on considérait le travail social comme du « patchage ». Parce que le travail social ne s'attaquait pas aux causes des problèmes sociaux. S'attarder aux causes a été, pour nous, la première étape de la naissance de l'analyse sociale. On s'est donné par la suite une vision de classe ouvrière à partir de 1965, période où les syndicats parlent d'un deuxième front de lutte, celui des conditions de vie, alors que les travailleurs sociaux n'examinaient pas l'ensemble et négligeaient souvent les racines sociales et culturelles des problèmes. Quand la JOC ouvrait une enquête, qu'elle ramassait 2 000 échantillons, elle ne voyait pas seulement un chômeur ou une chômeuse sans argent, elle voyait 200 à 1 000 chômeurs qui racontaient la même histoire. Donc, pour nous, il y avait un aspect collectif qui ressortait clairement. C'est pour cela que l'on disait que le travail social n'était « pas dedans ».

NPS – *C'est ce qui explique que vous ayez « mordu » aussi rapidement à l'animation sociale qui se développait à Montréal ?*

Le courant de l'animation sociale s'est développé dans toute la JOC, dans l'ensemble du Québec. Ce qui réussissait dans la région de Montréal était repris par la JOC au national. Alors, on a envoyé du monde à Rimouski, à Hull, à Amos, à Saint-Hyacinthe. Dans presque toutes les villes du Québec, on a envoyé des gars et des filles. Il a dû y avoir 20 à 25 filles et gars dans l'espace de deux ans. C'était très audacieux, car on leur faisait lâcher leur emploi. Ils devenaient permanents de la JOC, ou se trouvaient un autre *job* dans la nouvelle ville, là, ils démarraient la JOC. Le national leur donnait une formation, les suivait, les supervisait. On travaillait tous avec la même méthodologie : faire enquête sur le thème qui était déterminé dans l'année, ramasser tout cela, faire un plan d'action et formuler des revendications. En 1963, par exemple, on a fait une enquête sur l'enseignement des métiers pour s'apercevoir que les mêmes métiers étaient enseignés partout au Québec sans qu'on sache s'il y avait vraiment des débouchés de travail. Par exemple, on enseignait le métier de mineur ou de la pêche à Hull où il n'y a ni mine, ni pêche. La JOC a alors décidé d'entreprendre une action très forte, revendicative, avec des conférences de presse, des colloques là-dessus, etc. Si bien que le gouvernement a décidé de faire une enquête royale sur la formation professionnelle. La présidente de la JOC du temps, Denyse Gauthier, a d'ailleurs été l'une des commissaires.

NPS – *La JOC de cette période pouvait-elle être considérée comme un mouvement ?*

Nous étions quelques centaines, mais avec une bonne capacité de multiplication, parce qu'être militant de la JOC voulait toujours dire militer en équipe.

Les équipes étaient composées de 3 à 5 jeunes. Quand le chef d'équipe venait à la réunion, il parlait de sa «gang», de ce qu'elle faisait et des problèmes qu'elle avait. Il en discutait avec les autres chefs et, entre eux, ils se donnaient des plans d'action. On avait toujours au moins une réunion annuelle des principaux militants et militantes. Et nous étions toujours 2 000 lors de nos rassemblements annuels.

NPS – *Les filles et les gars, comment était-ce organisé à ce moment-là ?*

D'abord, on a toujours dit à la JOC, que les gars et les filles étaient égaux et que pour ce faire, il fallait deux mouvements, un mouvement pour les filles et un mouvement pour les gars. C'était radical comme cela. Le principe de fond était de faire en sorte que les filles se développent et prennent leurs affaires en mains. À partir de 1965, on a commencé à parler d'équipes mixtes. Nous, on disait oui, mais à quel prix cela va se faire ! Au sein du mouvement de la JOC, le principe de base était **entre eux**, **par eux** et **pour eux** et ce principe s'appliquait autant aux filles qu'aux gars. Je pense que le fait d'avoir eu deux mouvements distincts peut être considéré comme une forme éloignée du mouvement féministe. C'était pour que les filles ne se fassent pas écraser par les gars ou que les gars ne se fassent pas mener par les filles. Il y avait donc une interaction : lorsque le mouvement manquait d'un peu de souffle, il y avait une interinfluence. Par exemple, quand les filles tenaient le coup et qu'elles se battaient, c'était un «*challenge*» pour les gars. C'était à tous les niveaux (paroisse, diocèse, national) qu'existait une sorte de compétition qu'on jugeait valable et enrichissante. Ainsi, avait-on un gars qui était président de la JOC et une fille qui était présidente. Chacune des composantes avait ses structures, son organisation, son autonomie, ses finances.

NPS – *Quand je travaillais au Centre de formation populaire dans les années 1970, que j'y faisais des activités de formation syndicale, je remarquais toujours ceux et celles qui avaient une formation d'Action catholique. Ils savaient discuter, faire équipe, etc. Une partie de la contribution de la JOC n'a-t-elle pas été de former un leadership pour d'autres mouvements ?*

Oui ! La première époque de la JOC (1930-1950) a donné des travailleurs sociaux et la deuxième époque (1950-1970) a donné des militants syndicaux (pour la CSN en particulier et parfois pour la FTQ). La première période en amène plusieurs du côté du travail social. La JOC d'alors avait moins de capacité d'analyse sociale, elle ne faisait qu'aider le monde défavorisé. Ce que faisait le travailleur social en plus professionnel. Plus tard, en revenant aux principes de base de la JOC, aux éléments fondamentaux du fondateur Cardijn, cela donnera des militants pour le mouvement ouvrier. À la fin de

cette période, la JOC a aussi fourni son bassin de militants pour le Mouvement coopératif des caisses Desjardins. Après 1968, la JOC disparaît presque pour finalement reprendre en 1972-1975.

NPS – *Pourquoi avez -vous quitté la JOC nationale précisément en 1968?*

Comme aumôniers, on quittait lorsqu'on tombait malade ou bien lorsqu'on t'avait donné des coups de pied dans... Dans les années 1960, la JOC était fortement critiquée par les évêques, parce que ces derniers jugeaient qu'on ne faisait pas assez de spirituel, qu'on faisait toujours de l'action sociale. Il n'y avait que Claude Ryan pour nous protéger. Parce que Claude Ryan, c'était notre patron dans le temps. Il était à la coordination de tous les mouvements d'Action catholique. Nous étions donc suspects, ce qui a abouti à une crise très grave de l'Action catholique en 1966. Du jour au lendemain, les évêques ont trouvé qu'il y avait trop de permanents et permanentes dans l'ensemble des mouvements et ont décidé de ne plus payer, de ne plus donner d'octrois et de couper tous les permanents et permanentes. Tous les mouvements d'AC ont fait front commun contre les évêques. Nous sommes allés dans les journaux et nous avons dénoncé les évêques. Cela a fait une crise terrible. Les évêques ont eu peur, mais cela a permis la création d'une commission et d'un rapport, le Rapport Dumont sur la présence de l'Église dans le monde d'aujourd'hui[2].

NPS – *Et qu'est-ce que le Rapport Dumont a conclu?*

Le rapport resituait les chrétiens et les chrétiennes dans l'Église d'aujourd'hui, dans la perspective d'une société nouvelle et reprenait les principes fondamentaux que nous avions à l'Action catholique. Mais le mal était fait. Les évêques avaient réussi à tuer presque tous les mouvements de l'Action catholique sauf la JOC, la JEC et le MTC. À la JOC, on a toujours été les plus tenaces. Pour nos gars et nos filles, cette crise ne leur disait rien ; alors, il n'y a eu que le président et l'aumônier, moi, en l'occurrence, qui avons été plongés dans la crise jusqu'aux oreilles. Les autres faisaient comme s'il n'y avait pas de crise et continuaient le mouvement qui a ainsi pu survivre.

NPS – *Pendant cette période, l'«aggiornamento» de l'Église vient de commencer avec l'ouverture de concile Vatican II. Ce concile permettra-t-il au mouvement de respirer un peu? Ne viendra-t-il pas confirmer l'action que vous meniez et la pensée que vous véhiculiez?*

Exactement ! Vatican II va confirmer notre pensée sur l'Église et la façon dont on se situait dans la société comme agents de changement.

2. Sur la Commission Dumont, voir DUMONT (1997 : 176-180).

NPS – *Ce sont les courants plus traditionnels de l'Église qui se trouvaient alors à être interpellés pendant que, de votre côté, vous vous trouviez plutôt confirmés ?*

C'est à ce moment que le fondateur Cardijn a obtenu sa pleine reconnaissance par le Vatican et a été nommé cardinal. Jean XXIII signalait d'ailleurs que sa connaissance de la JOC et de l'Action catholique, en général, l'avait beaucoup influencé. J'avais donc demandé d'être nommé avec un terme. Mon premier mandat était de quatre ans (auparavant les aumôniers n'avaient pas de mandat fixe, cela avait l'inconvénient de les faire rester trop longtemps). En 1968, je finis mes quatre ans et je ne renouvelle pas. C'est alors que Mgr Charbonneau, évêque du nouveau diocèse de Hull, m'invite et c'est ainsi qu'en 1968, j'arrive à Hull.

NPS – *C'est lui qui vous a tendu cette perche de l'animation sociale ?*

Il disait que dans l'Outaouais, les gens suivaient de près ce qui se passait à Montréal depuis 1965. J'étais moi-même très au courant, parce que je travaillais à Montréal. C'était quelque chose qui nous rejoignait comme méthode : aller voir le monde, la formation du VOIR - JUGER - AGIR, la formation par l'enquête, les principes comme faire **entre eux**, **par eux**, **pour eux**, **faire**, **faire avec**, **faire faire**. L'animation sociale m'apparaissait une forme d'intervention communautaire dans le milieu orienté vers un changement de société. J'arrive donc dans l'Outaouais avec cette perspective et celle développée par les organisations syndicales : le deuxième front (1968), ensuite les grandes déclarations des centrales syndicales de ces années-là : « Ne comptons que sur nos propres moyens ! » (1971) Et, en tant que membre de l'exécutif international de la JOC (de 1964 jusqu'en 1972), je voyais l'option de base que prenait le mouvement ouvrier européen : une analyse sociale de classes inspirée du marxisme. (C'est à ce moment que je découvre le marxisme. Je ne suis pas devenu marxiste mais j'y ai découvert des éléments d'analyse essentiels qui correspondaient à ma vision.) J'ai ainsi participé jusqu'en 1972 à des réunions, à des conseils mondiaux de tous les représentants des JOC à Bangkok et à Beyrouth, en 1969. Sur le plan mondial, des sociologues étaient venus travailler avec nous pour nous aider à faire le passage de l'analyse trop humaniste à une analyse de classe, donc à prendre des options en fonction du monde ouvrier.

NPS – *Est-ce que vous deveniez alors curé d'une paroisse ?*

Oh non ! J'ai refusé. Je suis plutôt rattaché à la formation de nos séminaristes oblats à Ottawa. Il y a à peu près quarante gars qui sont en train de faire une petite révolution, qui exigent une nouvelle façon d'être : ils vivent en équipe avec des accompagnateurs. Le mouvement veut que les accompagnateurs ne soient plus uniquement des professeurs d'université et ils en

veulent un qui vient de la pastorale sociale. C'est de cette façon que je suis arrivé là.

NPS – *Vous deveniez alors accompagnateur d'équipes?*

Je vivais avec eux à Ottawa et je cherchais à m'impliquer à Hull. Alors, j'allais à Hull tous les jours, voir le monde que je connaissais et ce qui se passait. La première chose qu'on m'a offerte fut de travailler à la réalisation d'une enquête-participation dans l'Île-de-Hull[3].

NPS – *Quel a été le déclencheur de cette opération d'enquête-participation?*

Mgr Charbonneau avait engagé, en 1965, un sociologue pour faire l'étude de la situation sociale des communautés de son diocèse qui venait d'être fondé (avant 1965, Hull dépendait de l'archidiocèse d'Ottawa). Ce sociologue a recommandé l'embauche d'un animateur social qui a fait avec nous des sessions de formation à l'animation sociale. On analysait notre milieu et on imaginait des actions à entreprendre pour changer la situation. De ces sessions sont nés de petits noyaux qui, finalement, se sont regroupés pour convenir de pousser plus loin l'enquête sur la situation de la pauvreté dans les quartiers de la ville de Hull, quartiers non encore attaqués par les expropriations. C'est cette démarche qui a donné naissance à l'Assemblée générale de l'Île-de-Hull (AGIH).

Nous avons donc commencé par une enquête-participation. Avec des bénévoles pour couvrir toute l'Île, pour faire l'enquête (avec 69 questions) sur tous les domaines de la vie. J'ai proposé de faire enquête par bloc de rues. Non pas de couvrir les 6 000 maisons, mais de commencer par 100. On disait aux gens du quartier qu'on venait faire leur portrait et qu'on leur promettait qu'ils seraient les premiers à voir ce portrait. Dès qu'on avait fini de compiler les 100, on rédigeait un petit rapport et on invitait le monde à venir voir leur portrait. Souvent, quand un quadrilatère était terminé, on pouvait constituer un noyau qui pouvait par la suite devenir un Comité de citoyens. Mais nous manquions de ressources. C'est là qu'on a eu l'idée d'aller chercher une subvention du fédéral (auprès du ministère de la Santé et du Bien-être). On est allé chercher 50 000 dollars par année sur trois ans, ce qui a permis d'engager du monde. Avec des salaires relativement peu élevés, on a pu engager plus d'intervenants et ainsi consolider notre intervention.

NPS – *Avec cette enquête-participation, on entre dans un tout autre chapitre, celui de l'animation sociale proprement dite, chapitre qu'on ne peut approfondir ici. Mais en terminant, pour tirer un trait sur une expérience*

3. Voir à ce propos POIRIER (1986). *Qui a volé la rue principale?*, Montréal, Éditions Départ, 330 pages.

de plus de 10 ans dans le mouvement de l'Action catholique, comment voudriez-vous conclure ?

Il y a une chose très importante dans tout cela : il faut que la pratique suscite l'apprentissage et la réflexion critique. C'est une ligne de fond. Bien entendu, dans l'Action catholique, on était comme tout le monde. Le fameux dilemme : services ou éducation/organisation avec les gens ? C'est un dilemme difficile à vivre, parce que les services ont toujours tendance à prendre le dessus. Mais l'analyse sociale, la formation, la réflexion critique doivent toujours être au cœur de nos pratiques. Sans cela, on se cantonne dans l'intervention d'urgence. On ne peut en rester là. On ne redira jamais assez que cela ne suffit pas.

Bibliographie

DUMONT, F. (1997). *Récit d'une émigration*, Montréal, Boréal.

DOUCET, L. et L. FAVREAU (1997). *Théorie et pratiques en organisation communautaire*, Sainte-Foy, PUQ, Coll. Pratiques et politiques sociales.

POIRIER, R. (1986). *Qui a volé la rue principale ?*, Montréal, Éditions Départ.

VAILLANCOURT, Y., FAVREAU, L. *et al.* (1995). « Les pratiques sociales des années 60-70 », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, nº 2, 33-123.